

2. Description du projet

2.1. Localisation des travaux

Adresse 1 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boite
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : Lot 1

Adresse 2 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boite
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

Adresse 3 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boite
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

Adresse 4 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boite
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

Adresse 5 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boite
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

Adresse 6 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boite
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

Adresse 7 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boîte
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

Adresse 8 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boîte
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

Adresse 9 :

Rue Ancienne rue de Comines Numéro / Boîte
 Code Postal 7781 Localité Houthem (Comines/Komen) Pays Belgique
 Références cadastrales DIV 3 Houthem Section A 372E

Adresse du/des bâtiment(s) : ?

2.2. Nature du projet et exigences applicables

Nature du projet

Période du permis Du 11/03/2021 au 30/04/2024

Nom du bâtiment	Nature des travaux	Critère invoqué
Lot 1	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 2	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 3	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 4	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 5	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 6	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 7	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 8	Bâtiment construit ou reconstruit	
Lot 9	Bâtiment construit ou reconstruit	

Exigences applicables

Bâtiment	Nom de l'unité	Destination de l'unité PEB	Exigences PEB à respecter conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/05/2014 et ses annexes						
Lot 1	Lot 1	Résidentielle (logement individuel)	U/R	K ≤ 35	Ew ≤ 45	Es ≤ 85	Ventil	Surch	Electr
			✓	✓	✓	✓	✓ ¹	✓	-
Lot 2	Lot 2	Résidentielle (logement individuel)	U/R	K ≤ 35	Ew ≤ 45	Es ≤ 85	Ventil	Surch	Electr
			✓	✓	✓	✓	✓ ¹	✓	-

Lot 3	Lot 3	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$Ew \leq 45$	$Es \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
Lot 4	upeb1	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$Ew \leq 45$	$Es \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
Lot 5	Lot 5	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$Ew \leq 45$	$Es \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
Lot 6	Lot 6	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$Ew \leq 45$	$Es \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
Lot 7	Lot 7	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$Ew \leq 45$	$Es \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
Lot 8	Lot 8	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$Ew \leq 45$	$Es \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-
Lot 9	Lot 9	Résidentielle (logement individuel)	U/R	$K \leq 35$	$Ew \leq 45$	$Es \leq 85$	Ventil	Surch	Electr
									-

⁽¹⁾ Les exigences de ventilation hygiénique devront être satisfaites lors de la déclaration PEB finale.

2.3 Etude de faisabilité technique, environnementale et économique

Bâtiment : Lot 1

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 2

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 3

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 4

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 5

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 6

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 7

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 8

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

Bâtiment : Lot 9

L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Oui

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	CO2 [kg/an]	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	☒	☒	823,80	7.435,30	9.1	☐
Solaire thermique	☒	☒	360,50	1.980,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Air-	☒	☒	923,20	-130,60	> 20 ans	☐
Pompe à chaleur Sol-	☒	☐	-	-	-	-
Pompe à chaleur Air-Air	☒	☐	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	☒	☒	2.254,30	-15,30	> 20 ans	☐
Biomasse - Poêle à	☒	☐	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	☒	☐	-	-	-	-
Cogénération HR	☒	☐	-	-	-	-

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Le solaire photovoltaïque est une solution intéressante que l'on peut accoupler à une PAC.
La chaudière à pellets impose un local technique en conséquence et un volume de stockage suffisant (silo).

Pièce justificative : Pièce jointe1

3. Liste des documents à joindre☐ **Le rapport PEB**

qui reprend au minimum :

- le descriptif des mesures à mettre en oeuvre qui démontre que le projet pourra répondre aux exigences PEB ;
- l'estimation du résultat attendu du calcul de la performance énergétique du bâtiment.

☒ **Le rapport de l'étude de faisabilité technique, environnementale et économique**

qui reprend au minimum :

- la présentation des besoins énergétiques à satisfaire et les consommations d'énergie ;
- l'estimation du calcul de dimensionnement technique et les grandeurs de référence ainsi que les hypothèses de travail utilisées pour ce calcul ;
- le cas échéant, une évaluation des contraintes d'utilisation, notamment en terme de maintenance, de disponibilité et de type de combustible envisagé ;
- l'évaluation des économies d'énergie ;
- l'estimation du coût économique et du temps de retour.

☐ **Une copie de l'attestation ou du document permettant d'évaluer la pertinence de l'exception invoquée**☐ **Une copie de l'Arrêté ministériel relatif au(x) concept(s) innovant(s) utilisé(s) dans le projet.**☐ **Autre**

Description de la pièce jointe :

Nombre TOTAL de documents joints